

Image not found or type unknown



## Changement d'activité auto-entrepreneur

Par **thierry79**, le **06/10/2013 à 10:26**

Bonjour

voici quelques années, j'ai été auto-entrepreneur. Statut que j'ai arrêté faute d'activité.

Aujourd'hui on me sollicite dans un autre domaine. J'ai lu qu'il était possible de repartir dans une activité à condition qu'elle ne soit pas la même. Ce qui est mon cas.

Ma question est de savoir si ce redépart est réinitialise les conditions, en particulier au niveau des charges foncières (délai des 2 ans).

Merci de vos réponses.

Thierry